



Commune de SAINT-JANS-CAPPEL

Chemin Haut
59270 SAINT-JANS-CAPPEL
Téléphone : 03.28.50.38.50
Mail : mairie@saintjanscappel.fr

INFOS RIVERAINS

Stationnement / circulation - Festivités

Saint-Jans-Cappel, le 27 mai 2025

Madame, Monsieur,

Saint Jans Cappel est en fête au mois de juin. C'est l'occasion de moments de convivialité et d'animation pour le village. Je vous prie de trouver ci-dessous les restrictions de circulation et stationnement qui s'appliqueront localement pour la sécurité des évènements :

Samedi 14 Juin : Feux de la Saint Jean

- Stationnement interdit sur le parking de la Place le samedi de 16h à 23h
- Stationnement interdit sur le parking de la zone de loisirs du samedi 12h au Dimanche à 3h

Du mercredi 18 au jeudi 26 Juin 8h : foire aux manèges

- Circulation et stationnement interdits sur la Place

Samedi 21 Juin : brocante et bal « l'amusette »

Circulation et stationnement interdits :

- Résidence des Monts et Parking zone de loisirs de 4h30 à 15h00
- Chemin Haut de 4h30 au Dimanche à 3h00

Dimanche 22 juin : Carnaval

- Circulation et stationnement interdits sur le parcours des chars, de 14h30 à 20h (maximum) :
Rue de Berthen, rue du Capitaine Magniez, rue Chieux (du chemin Billiau à la rue de Berthen), rue de la blanchisserie (de la place à la rue des Tisserands), rue des Brasseurs, rue des Scieurs de long, rue des Tisserands.
- Circulation et stationnement interdits autour de la zone d'animations, de 14h30 à 20h : Chemin Haut, résidence des monts. Stationnement possible pour les riverains Parking salle de Sport.
- Stationnement unilatéral Rue Marguerite Yourcenar côté impair (accès secours)

Je vous remercie d'avance pour votre coopération, afin de permettre le bon déroulement des manifestations et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus dévouées.

Le Maire,



César STORET